

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ
RÉGIE INTERMUNICIPALE GEANT**

Le vingt-sixième jour du mois de janvier deux mille-vingt-trois se tenait, à 19h00, à l'Hôtel de ville de Normandin, une assemblée régulière du conseil d'administration de la Régie Intermunicipale G.E.A.N.T.

SONT PRÉSENTS :

Mme Sylvie Coulombe, présidente et représentante de Saint-Thomas-Didyme
M. Vincent Beckert, représentant de Girardville
Mme Martine Verville, représentante de Saint-Edmond-les-Plaines
M. Dave Plourde, représentant d'Albanel
M. Jean Morency, représentant de la Ville de Normandin

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Mme Nadia Genest, secrétaire-trésorière
M. Jerry Piquette, directeur – Sécurité incendie et civile

1.- Ouverture de la séance

Madame Sylvie Coulombe souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'administration ainsi qu'aux personnes-ressources.

2.- Administration

2.1) Revue de l'ordre du jour et insertion des affaires nouvelles

01-01-2023

Il est proposé par M. Dave Plourde, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil administration de la Régie intermunicipale GÉANT accepte l'ordre du jour tel que présenté, et en y laissant la possibilité d'y ajouter des sujets.

9.1) Remerciement – Mme Isabelle Thibeault

2.2) Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2022

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 13 décembre 2022 a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

02-01-2023

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean Morency, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2022.

2.3) Suivi au procès-verbal

Aucun

2.4) Déclaration des conflits d'intérêts

Aucun

2.5) Liste des comptes de décembre 2022

CONSIDÉRANT QUE le comité des finances a analysé tous les comptes de décembre 2022 lors d'une rencontre distincte à cette fin et que le tout est à la satisfaction des représentants dudit comité;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'accepter les comptes du mois de décembre 2022, et d'entériner les comptes préautorisés et/ou contractuels;

03-01-2023

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Martine Verville, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration approuve et entérine le paiement des salaires, des comptes de dépenses, des achats ainsi que les comptes contractuels et/ou préautorisés du mois de décembre 2022 pour un montant 282 006.17 \$. Le tout, tel qu'il apparaît sur les listes préparées en détail et déposées à chacun des membres du conseil d'administration de la susdite Régie Intermunicipale, après avoir été soigneusement vérifiées par le comité des finances.

2.6) États financiers au 31 décembre 2022

La secrétaire-trésorière présente les états financiers au 31 décembre 2022.

2.7) Autorisation paiement – Assurance 2023

CONSIDÉRANT QUE la Régie a reçu le renouvellement des assurances pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023;

04-01-2023

Il est proposé par M. Vincent Beckert, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'autoriser le paiement des assurances pour l'année 2023 au montant de 23 288.94 \$ taxes incluses à la FQM Assurances.

2.8) Autorisation paiement – Assurance-vie pompiers 2023

ATTENDU QUE la Régie a reçu le renouvellement des assurances accident pompiers pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023;

05-01-2023

Il est proposé par M. Dave Plourde, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'autoriser le paiement des assurances pour l'année 2023 au montant de 1 395.20 \$ taxes incluses à la FQM Assurances.

2.9) Directeur par Interim

CONSIDÉRANT QUE le poste de directeur général est vacant depuis le 16 décembre dernier;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Jerry Piquette a été directeur général pendant 8 ans à la Régie;

06-01-2023

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par M. Jean Morency, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'autoriser la nomination de monsieur Jerry Piquette pour agir à titre de directeur général par intérim en date du 26 janvier 2023;

D'autoriser la présidente et le vice-président, à signer, au nom de la Régie, un addenda à la Politique des cadres avec monsieur Piquette;

D'abolir les postes de *Directeur – Division Urbanisme & Environnement* et de *Directeur – Division de l'Assainissement des eaux usées et l'Exploitation du système d'approvisionnement et de distribution de l'eau potable* à partir du 30 janvier 2023.

2.10) Renouvellement ADMQ – Secrétaire-trésorière

CONSIDÉRANT QUE l'adhésion à l'ADMQ est dans l'intérêt de la saine gestion de la Régie;

CONSIDÉRANT QUE l'association des directeurs municipaux du Québec offre de nombreux services qui permettent d'acquérir de nouvelles connaissances tout en favorisant les échanges entre les membres et l'établissement d'un réseau de contacts;

07-01-2023

Il est proposé par Mme Martine Verville, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil autorise le paiement de 517.39 \$, taxes incluses, pour l'adhésion de Madame Nadia Genest, secrétaire-trésorière, à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ).

3.- Sécurité Incendie

3.1) Statistiques du service incendie

Le rapport des statistiques du service incendie est présenté par M. Jerry Piquette. Il mentionne qu'il a eu 73 interventions pour l'année 2022 comparativement à 75 pour l'année 2021. Il a eu 3396 visites résidentielles pour le programme de prévention.

3.2) Affectations du surplus accumulées – Rétro Cadres

CONSIDÉRANT QUE la Politique des cadres était échu depuis le 1 janvier 2020;

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle Politique des cadres a été signé le 22 décembre 2022;

08-01-2023

Il est proposé par M. Vincent Beckert, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'autoriser l'affectation du surplus accumulé pour un montant de 114 074.99 \$ pour le paiement de la rétro aux cadres.

3.3) Annulation – Affectation du surplus accumulé – 20 000 \$

CONSIDÉRANT QU'il est prévu au Budget 2022 d'affecter le surplus accumulé de 20 000 \$ pour atteindre un équilibre budgétaire pour la Division – Sécurité incendie;

09-01-2023

Il est proposé par M. Dave Plourde, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'annuler l'affectation du surplus accumulé de 20 000 \$ pour l'année financière 2022.

3.4) Reddition – Projet « Contrôle animalier et prévention résidentielle »

ATTENDU QUE la Régie a obtenu la confirmation d'une aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale le 10 février 2022;

ATTENDU QUE le protocole d'entente pour l'aide financière a été signé le 13 mai 2022 avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière a déposé une reddition pour les années financières 2021 et 2022;

ATTENDU QUE le projet prévoit la visite résidentielle de l'ensemble du secteur de Girardville, St-Edmond-les-Plaines, Albanel, Normandin et Saint-Thomas-Didyme

ATTENDU QUE certains secteurs de villégiatures à proximité des municipalités ont été visités également;

10-01-2023

Il est proposé par M. Jean Morency, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'accepter la reddition de compte au 31 décembre 2022, tel que présenté par la secrétaire-trésorière;

QUE les dépenses encourues moins l'aide financière, soit un montant de 16 042.68 \$ soit pris à même le budget de fonctionnement de la Division – Sécurité incendie de la Régie.

4.- Sécurité civile

4.1) Reddition – Division sécurité civile

ATTENDU QUE les municipalités de Girardville, St-Edmond-les-Plaines, Albanel, St-Thomas et la Ville de Normandin font partie intégrante de la *Division – Sécurité civile*;

ATTENDU QUE le règlement 008-2018 sur la réserve financière en sécurité civile adopté le 18 décembre 2018 prévoit que les surplus entre les revenus sur les dépenses en sécurité civile sont affectés à la réserve financière jusqu'à concurrence de 50 000\$;

ATTENDU QUE la Réserve financière en sécurité civile n'a pas atteint le maximum prévu;

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière dépose une reddition de l'année financière 2022 pour la *Division – Sécurité civile*;

11-01-2023

Il est proposé par Mme Martine Verville, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'approuver la reddition *Division – Sécurité civile* pour l'année financière 2022, tel que présenté;

D'affecter la réserve financière en sécurité civile de 3 458.26 \$.

5.- Administration

6.- Urbanisme et environnement

6.1) Paiement – Renouvellement COMBEQ

12-01-2023

Il est proposé par M. Vincent Beckert, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'autoriser le renouvellement d'adhésion des inspecteurs(trices) municipaux et en environnement, Mme Isabelle Poirier et M. Maxime Fortin, à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) pour l'année 2023 au montant de 707.10 \$ taxes incluses.

6.2) Reddition 2022 – Inspection municipale

ATTENDU QUE le règlement 12-2021 sur les réserves financières comprenant la Division – Urbanisme & Environnement adopté le 07 octobre 2021 prévoit que la différence entre les revenus et les dépenses sont déposés dans une réserve financière jusqu'à concurrence de 15 000\$;

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière dépose au conseil d'administration une reddition 2022 pour l'inspection municipale;

13-01-2023

Il est proposé par M. Dave Plourde, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'approuver la reddition pour les services rendus en Inspection municipale pour l'année financière 2022;

D'autoriser la secrétaire-trésorière à facturer ou à rembourser les municipalités concernées, s'il y a lieu, selon les services rendus au cours de l'année 2022, tel que le prévoit l'entente intermunicipale GEANT;

D'affecter la réserve financière *Division – Urbanisme & Environnement* de 8 000.00 \$.

6.3) Autorisation de signature – Entente de services avec Albanel

ATTENDU QUE la municipalité d'Albanel désire recevoir des services rendus en inspection municipale pour une durée de 5 ans;

14-01-2023

Il est proposé par M. Jean Morency et appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents,

D'autoriser la présidente et le directeur général par intérim à signer l'entente de services en Inspection municipale avec la municipalité d'Albanel.

7.- Assainissement des eaux usées et Exploitation du système d'approvisionnement et de distribution de l'eau potable

7.1) Reddition 2022 - Eaux usées

ATTENDU QUE le règlement 12-2021 sur les réserves financières comprenant la *Division – Assainissement des eaux usées* adopté le 07 octobre 2021 prévoit que la différence entre les revenus et les dépenses sont déposés dans une réserve financière jusqu'à concurrence de 15 000\$;

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière dépose au conseil d'administration une reddition 2022 pour l'assainissement des eaux usées;

15-01-2023

Il est proposé par Mme Martine Verville, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'approuver la reddition pour les services rendus en assainissement des eaux usées pour l'année financière 2022;

D'autoriser la secrétaire-trésorière à facturer ou à rembourser les municipalités concernées, s'il y a lieu, selon les services rendus au cours de l'année 2022, tel que le prévoit l'entente intermunicipale GEANT;

D'affecter la réserve financière *Division – Assainissement des eaux usées* de 8 000.00 \$.

7.2) Reddition 2022 – Projet « Géomatique »

ATTENDU QUE la Régie a obtenu la confirmation d'une aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale le 17 février 2022 pour le projet « Mise en commun de ressources et d'outils technologiques pour les travaux publics et les infrastructures »;

ATTENDU QUE le protocole d'entente pour l'aide financière a été signé le 07 mai 2021 avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière a déposé une reddition pour les années financières 2021 et 2022;

16-01-2023

Il est proposé par M. Vincent Beckert, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'approuver la reddition pour l'année financière 2022 du présent projet au montant de 31 179\$;

D'autoriser la secrétaire-trésorière à facturer les municipalités les dépenses de l'année 2022, tel que proposé.

7.3) Reddition 2022 – Eaux potables

ATTENDU QUE le règlement 12-2021 sur les réserves financières comprenant la *Division – Exploitation du système d'approvisionnement et de distribution de l'eau potable* adopté

le 07 octobre 2021 prévoit que la différence entre les revenus et les dépenses sont déposés dans une réserve financière jusqu'à concurrence de 15 000\$;

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière dépose au conseil d'administration une reddition 2022 pour l'Exploitation du système d'approvisionnement et de distribution de l'eau potable;

17-01-2023

Il est proposé par M. Dave Plourde, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'approuver la reddition pour les services rendus en Exploitation du système d'approvisionnement et de distribution de l'eau potable pour l'année financière 2022;

D'autoriser la secrétaire-trésorière à facturer ou à rembourser les municipalités concernées, s'il y a lieu, selon les services rendus au cours de l'année 2022, tel que le prévoit l'entente intermunicipale GEANT;

D'affecter la réserve financière *Division – Exploitation du système d'approvisionnement et de distribution de l'eau potable* de 8 000.00 \$.

8.- Sécurité et Bien-être du milieu de vie

8.1) Paiement – PG solutions

18-01-2023

Il est proposé par M. Jean Morency et appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents,

D'autoriser le paiement des factures de PG Solutions pour le renouvellement annuel du logiciel Gestipattes ainsi que son hébergement pour un montant de 2640.98 \$ taxes incluses.

9.- Affaires nouvelles

9.1) Remerciement – Mme Isabelle Thibeault

19-01-2023

Il est proposé par Monsieur Dave Plourde et l'unanimité des membres, d'octroyer une motion de félicitations et de remerciements à Madame Isabelle Thibeault pour son implication à titre d'administratrice de la régie pendant plusieurs années et de son dernier mandat à titre de présidente de la Régie.

Nous exprimons notre profonde gratitude envers Mme Thibeault, pour son engagement sans faille envers notre régie au cours de son mandat.

Ce fut une année d'adaptation avec l'arrivée des nouveaux services rendus en Administration, Urbanisme & Environnement, Assainissement des eaux usées et Exploitation du système d'approvisionnement et de distribution en eau potable.

Lors d'une intervention en sécurité incendie dans une ferme laitière de St-Edmond-les-Plaines, est décédé accidentellement le Lieutenant Dominic Jean. Nous tenons à remercier sincèrement Madame Isabelle Thibeault pour son implication et son excellent soutien lors de la tragédie et des funérailles civiques du Lieutenant Jean.

Nous lui souhaitons tout le succès dans ses futurs projets et nous lui exprimons nos félicitations pour son excellent travail en tant qu'élue municipale.

10.- Correspondance

10.1) Municipalité St-Thomas-Didyme – Acceptation Budget 2023

La correspondance est déposée aux archives.

10.2) Municipalité de Girardville – Acceptation Budget 2023

La correspondance est déposée aux archives.

10.3) Municipalité d'Albanel – Acceptation Budget 2023

La correspondance est déposée aux archives.

12.- Période de questions

Le public pose des questions sur l'encadrement législatif des chiens.

13.- Prochaine séance

La prochaine assemblée est le 16 février 2023 à 19h00 à l'Hôtel de ville de Normandin.

13.- Levée de l'assemblée régulière

20-01-2023

Il est proposé par Mme Martine Verville, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents que l'assemblée soit close à 19h30.

Nadia Genest
Secrétaire-trésorière

Sylvie Coulombe
Présidente

Je, Sylvie Coulombe, présidente, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvie Coulombe
Présidente